

CB-G EG

Safety information for 3-Component-products

Date d'émission: 09/05/2018

Date de révision: 09/05/2018

Remplace la fiche: 13/11/2017

Version: 1.3

SECTION 1: Identification du kit

1.1 Identificateur de produit

Nom du produit

CB-G EG



1.2 Renseignements concernant le fournisseur de la Information de sécurité relative aux produits 3-composants

Hilti (Canada) Corp.
2360 Meadowpine Boulevard
L5N 6S2 Mississauga, Ontario - Canada
T +1905 8139200
1-800-363-4458 toll free - F +1 905 813 9009

SECTION 2: Information générale

Stockage

Température de conservation : 5 - 25 °C

Une FDS pour chacun de ces composants est incluse. Merci de ne séparer aucune FDS de ce document

Ce kit devrait être manipulé selon les bonnes pratiques de laboratoires et un équipement de protection personnel approprié devrait être utilisé.

SECTION 3: Contenu du kit

Classification du produit

Classification (GHS-CA)

Éléments d'étiquetage

Étiquetage GHS-CA

Pictogrammes de danger (GHS-CA)



GHS05

GHS06

GHS08

GHS07

Mention d'avertissement (GHS-CA)

Danger

Composants dangereux

Résine époxydique, Amines

Mentions de danger (GHS-CA)

H312 - Nocif par contact cutané
H314 - Provoque des brûlures de la peau et des lésions oculaires graves
H317 - Peut provoquer une allergie cutanée
H331 - Toxique par inhalation
H341 - Susceptible d'induire des anomalies génétiques
H350 - Peut provoquer le cancer

CB-G EG

Safety information for 3-Component-products

Conseils de prudence (GHS-CA)

H372 - Risque avéré d'effets graves pour les organes à la suite d'expositions répétées ou d'une exposition prolongée

P260 - Ne pas respirer les poussières/fumées/gaz/brouillards/vapeurs/aérosols.

P280 - Porter Lunettes de protection, Vêtements de protection.

P304+P340 - EN CAS D'INHALATION: transporter la victime à l'extérieur et la maintenir au repos dans une position où elle peut confortablement respirer.

P302+P352 - EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU: laver abondamment à l'eau et au savon.

P305+P351+P338 - EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: Rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer.

P333+P313 - En cas d'irritation ou d'éruption cutanée: Consulter un médecin.

P337+P313 - Si l'irritation oculaire persiste: Consulter un médecin.

P314 - Consulter un médecin en cas de malaise.

Indications complémentaires

3-component plastic container kit, contains:

component A: epoxy resin

component B: amine hardener

component C: aggregate

Nom	Description générale	Quantité	Unité	Classification (GHS-CA)
CB-G EG, A		1	pcs	Skin Irrit. 2, H315 Eye Irrit. 2A, H319 Skin Sens. 1, H317
CB-G EG, B		1	pcs	Acute Tox. 5 (Oral), H303 Acute Tox. 5 (Dermal), H313 Skin Corr. 1B, H314 Skin Sens. 1, H317 Muta. 2, H341 STOT RE 2, H373
CB-G EG, C		1	pcs	Skin Irrit. 2B, H320 Carc 1A, H350 STOT RE1, H372

SECTION 4: Conseil général

Conseil général

Usage réservé aux utilisateurs professionnels

SECTION 5: Conseils d'utilisation

Mesures générales

Risque de glissade sur la matière renversée

Précautions pour la protection de l'environnement

Éviter la pénétration dans les égouts et les eaux potables

Avertir les autorités si le liquide pénètre dans les égouts ou dans les eaux du domaine public

Éviter le rejet dans l'environnement.

Conditions de stockage

Protéger du rayonnement solaire. Stocker dans un endroit bien ventilé.

Mesures techniques

Se conformer aux réglementations en vigueur

Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

Porter un équipement de protection individuel

Éviter le contact avec la peau et les yeux

Se laver les mains et toute autre zone exposée avec un savon doux et de l'eau, avant de manger, de boire, de fumer, et avant de quitter le travail

Procédés de nettoyage

Ce produit et son récipient doivent être éliminés de manière sûre, conformément à la législation locale

Ramasser mécaniquement le produit

Sur le sol, balayer ou pelleter dans des conteneurs de rejet adéquats.

Stocker à l'écart des autres matières.

Pour la rétention

Recueillir le produit répandu.

Matières incompatibles

Sources d'inflammation

Rayons directs du soleil

Produits incompatibles

Bases fortes

Acides forts

CB-G EG

Safety information for 3-Component-products

SECTION 6: Premiers secours

Premiers soins après contact oculaire	Consulter immédiatement un médecin. Rinçage à l'eau immédiat et prolongé en maintenant les paupières bien écartées Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer.
Premiers soins après ingestion	Faire boire beaucoup d'eau Ne pas faire vomir Rincer la bouche. Appeler immédiatement un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin.
Premiers soins après inhalation	Transporter la victime à l'extérieur et la maintenir au repos dans une position où elle peut confortablement respirer.
Premiers soins après contact avec la peau	Laver abondamment à l'eau et au savon. Enlever immédiatement les vêtements contaminés. Laver les vêtements contaminés avant réutilisation. En cas d'irritation ou d'éruption cutanée: Consulter immédiatement un médecin.
Premiers soins général	Ne jamais administrer quelque chose par la bouche à une personne inconsciente En cas de malaise consulter un médecin (si possible lui montrer l'étiquette)
Symptômes/effets	Provoque des brûlures de la peau et des lésions oculaires graves
Symptômes/effets après contact oculaire	Provoque des lésions oculaires graves
Symptômes/effets après inhalation	Risque d'effets graves pour la santé en cas d'exposition prolongée par inhalation Peut provoquer une allergie cutanée
Symptômes/effets après contact avec la peau	Provoque de graves brûlures
Autre avis médical ou traitement	Traitement symptomatique

SECTION 7: Mesures de lutte contre l'incendie

Instructions de lutte contre l'incendie	Refroidir les conteneurs exposés par pulvérisation ou brouillard d'eau Soyez prudent lors du combat de tout incendie de produits chimiques Eviter que les eaux usées de lutte contre l'incendie contaminent l'environnement
Protection en cas d'incendie	Appareil de protection respiratoire autonome isolant Ne pas pénétrer dans la zone de feu sans équipement de protection, y compris une protection respiratoire
Produits de décomposition dangereux en cas d'incendie	La décomposition thermique génère : Dioxyde de carbone Monoxyde de carbone

SECTION 8: Autres informations

Aucune donnée disponible

CB-G EG, C

Fiche de données de sécurité

conformément à la Loi sur les produits dangereux (11 février 2015)

Date d'émission: 05/09/2018

Date de révision: 05/09/2018

Remplace la fiche: 11/13/2017

Version: 1.3

SECTION 1: Identification de la substance/du mélange et de la société/l'entreprise

1.1. Identificateur de produit

Forme du produit	Substance
Nom de la substance	CB-G EG, C

1.2. Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

Pas d'informations complémentaires disponibles

1.3. Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

Hilti (Canada) Corp.
2360 Meadowpine Boulevard
L5N 6S2 Mississauga, Ontario - Canada
T +1905 8139200
1-800-363-4458 toll free - F +1 905 813 9009

Fournisseur

Hilti (Canada) Corp.
2360 Meadowpine Boulevard
L5N 6S2 Mississauga, Ontario - Canada
T +1905 8139200
1-800-363-4458 toll free - F +1 905 813 9009

1.4. Numéro d'appel d'urgence

Numéro d'urgence	Chem-Trec Tel.: 1 800 424 9300 (USA, PR, Virgin Islands, Canada) Tel.: 703 527 3887 (Other countries)
------------------	---

SECTION 2: Identification des dangers

2.1. Classification de la substance ou du mélange

Classification (GHS-CA)

Eye Irrit. 2B	H320
Carc. 1	H350
STOT RE 1	H372

Texte intégral des mentions H : voir section 16

2.2. Éléments d'étiquetage

Étiquetage GHS-CA

Pictogrammes de danger (GHS-CA)



GHS08

Mention d'avertissement (GHS-CA)

Danger

Mentions de danger (GHS-CA)

H320 - Provoque une irritation des yeux
H350 - Peut provoquer le cancer
H372 - Risque avéré d'effets graves pour les organes à la suite d'expositions répétées ou d'une exposition prolongée

Conseils de prudence (GHS-CA)

P260 - Ne pas respirer les poussières.
P280 - Porter un équipement de protection des yeux, des vêtements de protection, des gants de protection.

CB-G EG, C

Fiche de données de sécurité

conformément à la Loi sur les produits dangereux (11 février 2015)

P305+P351+P338 - EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: Rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer.
P304+P340 - EN CAS D'INHALATION: Transporter la personne à l'extérieur et la maintenir dans une position où elle peut confortablement respirer.
P308+P313 - EN CAS d'exposition prouvée ou suspectée: Consulter un médecin.

2.3. Autres dangers

Pas d'informations complémentaires disponibles

2.4. Toxicité aiguë inconnue (GHS-CA)

Aucune donnée disponible

SECTION 3: Composition/information sur les ingrédients

3.1. Substances

Nom : CB-G EG, C

Nom	Nom chimique/Synonymes	Identificateur de produit	%	Classification (GHS-CA)
Quartz (SiO ₂)		(n° CAS) 14808-60-7	100	Skin Irrit, 1B, H320 Carc. 1A, H350 STOT RE 1, H372

Texte intégral des catégories de classification et des mentions H : voir section 16

3.2. Mélanges

Non applicable

SECTION 4: Premiers soins

4.1. Description des premiers secours

Premiers soins général	Ne jamais administrer quelque chose par la bouche à une personne inconsciente. En cas de malaise consulter un médecin (si possible lui montrer l'étiquette).
Premiers soins après inhalation	Transporter la personne à l'extérieur et la maintenir dans une position où elle peut confortablement respirer. Faire respirer de l'air frais. Mettre la victime au repos.
Premiers soins après contact avec la peau	Laver la peau avec beaucoup d'eau.
Premiers soins après contact oculaire	Rincer les yeux à l'eau par mesure de précaution. Consulter un médecin si la douleur ou la rougeur persistent.
Premiers soins après ingestion	Rincer la bouche.

4.2. Principaux symptômes et effets, aigus et différés

Symptômes/effets Non considéré comme dangereux dans des conditions normales d'utilisation.

4.3. Nécessité d'une prise en charge médicale immédiate ou d'un traitement spécial, si nécessaire

Autre avis médical ou traitement Traitement symptomatique.

SECTION 5: Mesures à prendre en cas d'incendie

5.1. Agents extincteurs appropriés

Moyens d'extinction appropriés Eau pulvérisée. Poudre sèche. Mousse. Dioxyde de carbone. Sable.

CB-G EG, C

Fiche de données de sécurité

conformément à la Loi sur les produits dangereux (11 février 2015)

5.2. Agents extincteurs inappropriés

Agents d'extinction non appropriés Ne pas utiliser un fort courant d'eau.

5.3. Dangers spécifiques du produit dangereux

Pas d'informations complémentaires disponibles

5.4. Équipements de protection spéciaux et précautions spéciales pour les pompiers

Instructions de lutte contre l'incendie Refroidir les conteneurs exposés par pulvérisation ou brouillard d'eau. Soyez prudent lors du combat de tout incendie de produits chimiques. Eviter que les eaux usées de lutte contre l'incendie contaminent l'environnement.

Protection en cas d'incendie Ne pas intervenir sans un équipement de protection adapté. Appareil de protection respiratoire autonome isolant. Protection complète du corps. Ne pas pénétrer dans la zone de feu sans équipement de protection, y compris une protection respiratoire.

SECTION 6: Mesures à prendre en cas de déversement accidentel

6.1. Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

Pas d'informations complémentaires disponibles

6.2. Méthodes et matériaux pour le confinement et le nettoyage

Procédés de nettoyage Ramasser mécaniquement le produit. Sur le sol, balayer ou pelleter dans des conteneurs de rejet adéquats. Réduire à un minimum la production de poussières. Stocker à l'écart des autres matières.

Autres informations Éliminer les matières ou résidus solides dans un centre autorisé.

6.3. Référence aux autres sections

Pour plus d'informations, se reporter à la section 8 : "Contrôle de l'exposition-protection individuelle"

SECTION 7: Manutention et stockage

7.1. Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

Précautions à prendre pour une manipulation sans danger Assurer une bonne ventilation du poste de travail. Porter un équipement de protection individuel. Se laver les mains et toute autre zone exposée avec un savon doux et de l'eau, avant de manger, de boire, de fumer, et avant de quitter le travail. Assurer une bonne ventilation de la zone de travail afin d'éviter la formation de vapeurs.

Mesures d'hygiène Ne pas manger, boire ou fumer en manipulant ce produit. Se laver les mains après toute manipulation.

7.2. Conditions nécessaires pour assurer la sécurité du stockage, tenant compte d'éventuelles incompatibilités

Conditions de stockage Stocker dans un endroit bien ventilé. Tenir au frais. Conserver uniquement dans le récipient d'origine dans un endroit frais et bien ventilé à l'écart des : Garder les conteneurs fermés en dehors de leur utilisation.

Produits incompatibles Bases fortes. Acides forts.

Matières incompatibles Sources d'inflammation. Rayons directs du soleil.

SECTION 8: Contrôle de l'exposition/protection individuelle

8.1. Paramètres de contrôle

Quartz (SiO ₂) (14808-60-7)		
Saskatchewan	OEL TWA (mg/m ³)	0,05 mg/m ³

8.2. Contrôles techniques appropriés

Contrôles techniques appropriés Assurer une bonne ventilation du poste de travail.

Contrôle de l'exposition de l'environnement Éviter le rejet dans l'environnement.

CB-G EG, C

Fiche de données de sécurité

conformément à la Loi sur les produits dangereux (11 février 2015)

8.3. Mesures de protection individuelle/équipements de protection individuelle

Équipement de protection individuelle	Éviter toute exposition inutile.
Protection des mains	Gants de protection.
Protection oculaire	Lunettes anti-éclaboussures ou lunettes de sécurité.
Protection de la peau et du corps	Porter un vêtement de protection approprié.
Protection des voies respiratoires	Si le mode d'utilisation du produit entraîne un risque d'exposition par inhalation, porter un équipement de protection respiratoire. Dégagement de poussières: masque antipoussières filtre P2.
Contrôle de l'exposition de l'environnement	Éviter le rejet dans l'environnement.
Autres informations	Ne pas manger, ne pas boire et ne pas fumer pendant l'utilisation.

SECTION 9: Propriétés physiques et chimiques

9.1. Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

État physique	Solide
Couleur	Gris clair.
Odeur	Aucune donnée disponible
Seuil olfactif	Aucune donnée disponible
pH	Aucune donnée disponible
Vitesse d'évaporation relative (acétate de butyle=1)	Aucune donnée disponible
Point de fusion	> 1000 °C
Point de congélation	Non applicable
Point d'ébullition	> 1000 °C
Point d'éclair	Non applicable
Température d'auto-inflammation	Non applicable
Température de décomposition	Aucune donnée disponible
Inflammabilité (solide, gaz)	Ininflammable
Pression de la vapeur	Aucune donnée disponible
Densité relative de la vapeur à 20 °C	Aucune donnée disponible
Densité relative	Non applicable
Masse volumique	2,65 g/cm ³
Solubilité	insoluble dans l'eau.
Log Pow	Aucune donnée disponible
Viscosité, cinématique	Non applicable
Viscosité, dynamique	Aucune donnée disponible
Propriétés explosives	Le produit n'est pas explosif.
Propriétés comburantes	Aucune donnée disponible
Limites d'explosivité	Non applicable

9.2. Autres informations

Pas d'informations complémentaires disponibles

SECTION 10: Stabilité et réactivité

10.1. Réactivité

Réactivité	Le produit n'est pas réactif dans les conditions normales d'utilisation, de stockage et de transport.
Stabilité chimique	Stable dans les conditions normales.

CB-G EG, C

Fiche de données de sécurité

conformément à la Loi sur les produits dangereux (11 février 2015)

Possibilité de réactions dangereuses	Pas de réaction dangereuse connue dans les conditions normales d'emploi.
Conditions à éviter	Aucune dans des conditions de stockage et de manipulation recommandées (voir section 7).
Produits de décomposition dangereux	Aucun produit de décomposition dangereux ne devrait être généré dans les conditions normales de stockage et d'emploi.

SECTION 11: Données toxicologiques

11.1. Informations sur les effets toxicologiques

Toxicité Aiguë (voie orale)	Non classé
Toxicité Aiguë (voie cutanée)	Non classé
Toxicité aiguë (inhalation)	Non classé
Corrosion cutanée/irritation cutanée	Non classé
Lésions oculaires graves/irritation oculaire	Provoque une irritation des yeux.
Sensibilisation respiratoire ou cutanée	Non classé
Mutagénicité sur les cellules germinales	Non classé
Cancérogénicité	Peut provoquer le cancer.
Toxicité pour la reproduction	Non classé
Toxicité spécifique pour certains organes cibles (exposition unique)	Non classé
Toxicité spécifique pour certains organes cibles (exposition répétée)	Risque avéré d'effets graves pour les organes à la suite d'expositions répétées ou d'une exposition prolongée.
Danger par aspiration	Non classé
Effets néfastes potentiels sur la santé humaine et symptômes possibles	Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.
Symptômes/effets	Non considéré comme dangereux dans des conditions normales d'utilisation.

SECTION 12: Données écologiques

12.1. Toxicité

Écologie - général	Ce produit n'est pas considéré comme toxique pour les organismes aquatiques et ne provoque pas d'effets néfastes à long terme dans l'environnement.
--------------------	---

12.2. Persistance et dégradabilité

CB-G EG, C	
Persistance et dégradabilité	Non établi.

12.3. Potentiel de bioaccumulation

CB-G EG, C	
Potentiel de bioaccumulation	Non établi.

12.4. Mobilité dans le sol

Pas d'informations complémentaires disponibles

12.5. Autres effets néfastes

GWPmix comment	Pas d'effet connu avec ce produit.
Autres informations	Éviter le rejet dans l'environnement.

CB-G EG, C

Fiche de données de sécurité

conformément à la Loi sur les produits dangereux (11 février 2015)

SECTION 13: Données sur l'élimination

13.1. Méthodes d'élimination

Méthodes de traitement des déchets Éliminer le contenu/réceptacle conformément aux consignes de tri du collecteur agréé.
Recommandations pour le traitement du produit/emballage Éliminer conformément aux règlements de sécurité locaux/nationaux en vigueur.

SECTION 14: Informations relatives au transport

Conformément aux exigences de ADR / RID / IMDG / IATA / ADN

ADR	IMDG	IATA	RID
14.1. Numéro ONU			
Non applicable	Non applicable	Non applicable	Non applicable
14.2. Nom d'expédition des Nations unies			
Non applicable	Non applicable	Non applicable	Non applicable
14.3. Classe(s) de danger pour le transport			
Non applicable	Non applicable	Non applicable	Non applicable
14.4. Groupe d'emballage			
Non applicable	Non applicable	Non applicable	Non applicable
14.5. Dangers pour l'environnement			
Dangereux pour l'environnement : Non	Dangereux pour l'environnement : Non Polluant marin : Non	Dangereux pour l'environnement : Non	Dangereux pour l'environnement : Non
Pas d'informations supplémentaires disponibles			

14.6. Précautions particulières à prendre par l'utilisateur

- Transport par voie terrestre

- Transport maritime

Aucune donnée disponible

- Transport aérien

Aucune donnée disponible

- Transport ferroviaire

Transport interdit (RID) Non

14.7. Transport en vrac conformément à l'annexe II de la convention MARPOL 73/78 et au recueil IBC

SECTION 15: Informations sur la réglementation

15.1. Directives nationales

Quartz (SiO₂) (14808-60-7)

Listé dans la LIS canadienne (Liste Intérieure des Substances)

15.2. Réglementations internationales

CB-G EG, C

Fiche de données de sécurité

conformément à la Loi sur les produits dangereux (11 février 2015)

Quartz (SiO₂) (14808-60-7)

Listé dans l'inventaire du TSCA (Toxic Substances Control Act) des Etats-Unis

SECTION 16: Autres informations

Date d'émission 05-09-2018

Date de révision 05-09-2018

Remplace la fiche 11-13-2017

Indications de changement:

Rubrique	Élément modifié	Modification	Remarques
			Layout change

Sources des données RÈGLEMENT (CE) No 1272/2008 DU PARLEMENT EUROPÉEN ET DU CONSEIL du 16 décembre 2008 relatif à la classification, à l'étiquetage et à l'emballage des substances et des mélanges, modifiant et abrogeant les directives 67/548/CEE et 1999/45/CE et modifiant le règlement (CE) no 1907/2006.

Autres informations Aucun(e).

Textes complet des phrases H:

H320	Provoque une irritation des yeux
H350	Peut provoquer le cancer
H372	Risque avéré d'effets graves pour les organes à la suite d'expositions répétées ou d'une exposition prolongée

SDS_CA_Hilti

Ces informations sont basées sur nos connaissances actuelles et décrivent le produit pour les seuls besoins de la santé, de la sécurité et de l'environnement. Elles ne devraient donc pas être interprétées comme garantissant une quelconque propriété spécifique du produit

CB-G EG, B

Fiche de données de sécurité

conformément à la Loi sur les produits dangereux (11 février 2015)

Date d'émission: 05/09/2018

Date de révision: 05/09/2018

Remplace la fiche: 11/13/2017

Version: 1.3

SECTION 1: Identification de la substance/du mélange et de la société/l'entreprise

1.1. Identificateur de produit

Forme du produit Mélange
Nom du produit CB-G EG, B

1.2. Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

Pas d'informations complémentaires disponibles

1.3. Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

Hilti (Canada) Corp.
2360 Meadowpine Boulevard
L5N 6S2 Mississauga, Ontario - Canada
T +1905 8139200
1-800-363-4458 toll free - F +1 905 813 9009

Fournisseur

Hilti (Canada) Corp.
2360 Meadowpine Boulevard
L5N 6S2 Mississauga, Ontario - Canada
T +1905 8139200
1-800-363-4458 toll free - F +1 905 813 9009

1.4. Numéro d'appel d'urgence

Numéro d'urgence Chem-Trec
Tel.: 1 800 424 9300 (USA, PR, Virgin Islands, Canada)
Tel.: 703 527 3887 (Other countries)

SECTION 2: Identification des dangers

2.1. Classification de la substance ou du mélange

Classification (GHS-CA)

Acute Tox. 4 (Voie cutanée)	H312
Acute Tox. 3 (Inhalation)	H331
Skin Corr. 1B	H314
Skin Sens. 1	H317
Muta. 2	H341
STOT RE 2	H373

Texte intégral des mentions H : voir section 16

2.2. Éléments d'étiquetage

Étiquetage GHS-CA

Pictogrammes de danger (GHS-CA)



GHS05



GHS06



GHS08

Mention d'avertissement (GHS-CA)

Danger

Mentions de danger (GHS-CA)

H312 - Nocif par contact cutané
H314 - Provoque des brûlures de la peau et des lésions oculaires graves
H317 - Peut provoquer une allergie cutanée
H331 - Toxique par inhalation
H341 - Susceptible d'induire des anomalies génétiques

CB-G EG, B

Fiche de données de sécurité

conformément à la Loi sur les produits dangereux (11 février 2015)

Conseils de prudence (GHS-CA)

H373 - Risque présumé d'effets graves pour les organes à la suite d'expositions répétées ou d'une exposition prolongée

P260 - Ne pas respirer les vapeurs.

P280 - Porter un équipement de protection des yeux, des vêtements de protection, des gants de protection.

P304+P340 - EN CAS D'INHALATION: Transporter la personne à l'extérieur et la maintenir dans une position où elle peut confortablement respirer.

P305+P351+P338 - EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: Rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer.

P302+P352 - EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU: Laver abondamment à l'eau.

P333+P313 - En cas d'irritation ou d'éruption cutanée: Consulter un médecin.

P337+P313 - Si l'irritation oculaire persiste: Consulter un médecin.

P314 - Consulter un médecin en cas de malaise.

2.3. Autres dangers

Pas d'informations complémentaires disponibles

2.4. Toxicité aiguë inconnue (GHS-CA)

Aucune donnée disponible

SECTION 3: Composition/information sur les ingrédients

3.1. Substances

Non applicable

3.2. Mélanges

Nom	Nom chimique / Synonymes	Identificateur de produit	%	Classification (GHS-CA)
Triéthylentétramine	3,6-diazaoctanéthylènediamin; triéthylentétramine	(n° CAS) 112-24-3	25 - 40	Acute Tox. 4 (Voie cutanée), H312 Skin Corr. 1B, H314 Skin Sens. 1, H317
Formaldehyde, oligomeric reaction products with phenol and triéthylentétramine		(n° CAS) 32610-77-8	10 - 25	Acute Tox. 4 (Voie orale), H302 Acute Tox. 4 (Voie cutanée), H312 Skin Corr. 1B, H314 Skin Sens. 1, H317
phenol	phenol; carboric acid; monohydroxybenzene; phenylalcohol	(n° CAS) 108-95-2	5 - 10	Acute Tox. 3 (Voie orale), H301 Acute Tox. 3 (Voie cutanée), H311 Acute Tox. 3 (Inhalation:poussières,brouillard), H331 Skin Corr. 1B, H314 Muta. 2, H341 STOT RE 2, H373

Texte intégral des catégories de classification et des mentions H : voir section 16

SECTION 4: Premiers soins

4.1. Description des premiers secours

Premiers soins après inhalation

Transporter la personne à l'extérieur et la maintenir dans une position où elle peut confortablement respirer. Appeler un médecin.

Premiers soins après contact avec la peau

Rincer la peau à l'eau/Se doucher. Enlever immédiatement les vêtements contaminés.

Premiers soins après contact oculaire

Rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer. Si l'irritation oculaire persiste: Consulter un médecin.

Premiers soins après ingestion

Rincer la bouche. Ne pas faire vomir. Appeler immédiatement un médecin.

CB-G EG, B

Fiche de données de sécurité

conformément à la Loi sur les produits dangereux (11 février 2015)

4.2. Principaux symptômes et effets, aigus et différés

Symptômes/effets après inhalation	Peut irriter les voies respiratoires. Peut provoquer une allergie cutanée. Peut provoquer des symptômes allergiques ou d'asthme ou des difficultés respiratoires par inhalation.
Symptômes/effets après contact avec la peau	Brûlures. Peut provoquer une allergie cutanée.
Symptômes/effets après contact oculaire	Lésions oculaires graves.
Symptômes/effets après ingestion	Brûlures.

4.3. Nécessité d'une prise en charge médicale immédiate ou d'un traitement spécial, si nécessaire

Autre avis médical ou traitement	Traitement symptomatique.
----------------------------------	---------------------------

SECTION 5: Mesures à prendre en cas d'incendie

5.1. Agents extincteurs appropriés

Moyens d'extinction appropriés	Eau pulvérisée. Poudre sèche. Mousse. Dioxyde de carbone.
--------------------------------	---

5.2. Agents extincteurs inappropriés

Agents d'extinction non appropriés	Ne pas utiliser un fort courant d'eau.
------------------------------------	--

5.3. Dangers spécifiques du produit dangereux

Pas d'informations complémentaires disponibles

5.4. Équipements de protection spéciaux et précautions spéciales pour les pompiers

Instructions de lutte contre l'incendie	Refroidir les conteneurs exposés par pulvérisation ou brouillard d'eau. Soyez prudent lors du combat de tout incendie de produits chimiques. Éviter que les eaux usées de lutte contre l'incendie contaminent l'environnement.
Protection en cas d'incendie	Ne pas intervenir sans un équipement de protection adapté. Appareil de protection respiratoire autonome isolant. Protection complète du corps.
Autres informations	En cas d'incendie, des gaz corrosifs et toxiques se dégagent.

SECTION 6: Mesures à prendre en cas de déversement accidentel

6.1. Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

Mesures générales	Risque de glissade sur la matière renversée.
-------------------	--

6.2. Méthodes et matériaux pour le confinement et le nettoyage

Procédés de nettoyage	Absorber le liquide répandu dans un matériau absorbant. Avertir les autorités si le produit pénètre dans les égouts ou dans les eaux du domaine public.
Autres informations	Éliminer les matières ou résidus solides dans un centre autorisé.

6.3. Référence aux autres sections

Pour plus d'informations, se reporter à la section 8 : "Contrôle de l'exposition-protection individuelle"

SECTION 7: Manutention et stockage

7.1. Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

Précautions à prendre pour une manipulation sans danger	Se procurer les instructions avant utilisation. Ne pas manipuler avant d'avoir lu et compris toutes les précautions de sécurité. Ne pas respirer les vapeurs. Utiliser seulement en plein air ou dans un endroit bien ventilé. Éviter tout contact avec les yeux, la peau ou les vêtements. Porter un équipement de protection individuel.
Mesures d'hygiène	Laver les vêtements contaminés avant réutilisation. Les vêtements de travail contaminés ne devraient pas sortir du lieu de travail. Ne pas manger, boire ou fumer en manipulant ce produit. Se laver les mains après toute manipulation.

CB-G EG, B

Fiche de données de sécurité

conformément à la Loi sur les produits dangereux (11 février 2015)

7.2. Conditions nécessaires pour assurer la sécurité du stockage, tenant compte d'éventuelles incompatibilités

Conditions de stockage	Garder sous clef. Stocker dans un endroit bien ventilé. Maintenir le récipient fermé de manière étanche. Tenir au frais.
Température de stockage	60 - 80 °F
Chaleur et sources d'ignition	Éviter la chaleur et le soleil direct.
Lieu de stockage	Protéger de la chaleur.

SECTION 8: Contrôle de l'exposition/protection individuelle

8.1. Paramètres de contrôle

Pas d'informations complémentaires disponibles

8.2. Contrôles techniques appropriés

Contrôles techniques appropriés	Assurer une bonne ventilation du poste de travail.
Contrôle de l'exposition de l'environnement	Éviter le rejet dans l'environnement.

8.3. Mesures de protection individuelle/équipements de protection individuelle

Équipement de protection individuelle

Lunettes de sécurité. Gants. Vêtements de protection. Eviter toute exposition inutile.



Protection des mains

des gants de protection.

Protection oculaire

Lunettes de sécurité.

Protection de la peau et du corps

Porter un vêtement de protection approprié.

Protection des voies respiratoires

Il n'est pas nécessaire de porter un respirateur lors de l'utilisation courante de ce produit. Porter un équipement de protection respiratoire.

Contrôle de l'exposition de l'environnement

Éviter le rejet dans l'environnement.

Autres informations

Ne pas manger, ne pas boire et ne pas fumer pendant l'utilisation.

SECTION 9: Propriétés physiques et chimiques

9.1. Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

État physique	Liquide
Couleur	Bleu(e).
Odeur	Aminé(e).
Seuil olfactif	Aucune donnée disponible
pH	Aucune donnée disponible
Vitesse d'évaporation relative (acétate de butyle=1)	Aucune donnée disponible
Point de fusion	Non applicable
Point de congélation	Aucune donnée disponible
Point d'ébullition	> 392 °F
Point d'éclair	> 212 °F
Température d'auto-inflammation	Aucune donnée disponible
Température de décomposition	Aucune donnée disponible
Inflammabilité (solide, gaz)	Non applicable
Pression de la vapeur	Aucune donnée disponible

CB-G EG, B

Fiche de données de sécurité

conformément à la Loi sur les produits dangereux (11 février 2015)

Densité relative de la vapeur à 20 °C	Aucune donnée disponible
Densité relative	Aucune donnée disponible
Masse volumique	1,01 g/cm ³
Solubilité	Aucune donnée disponible
Log Pow	Aucune donnée disponible
Viscosité, cinématique	Aucune donnée disponible
Viscosité, dynamique	Aucune donnée disponible
Propriétés explosives	Aucune donnée disponible
Propriétés comburantes	Aucune donnée disponible
Limites d'explosivité	Aucune donnée disponible

9.2. Autres informations

Pas d'informations complémentaires disponibles

SECTION 10: Stabilité et réactivité

10.1. Réactivité

Réactivité	Vapeurs corrosives.
Stabilité chimique	Stable dans les conditions normales.
Possibilité de réactions dangereuses	Réagit avec (certains) acides/bases.
Conditions à éviter	Températures élevées. Flamme nue.
Matières incompatibles	Acides forts. Bases fortes. Agent oxydant.
Produits de décomposition dangereux	Dioxyde de carbone. Monoxyde de carbone. Oxydes d'azote. Peut libérer des gaz toxiques. Peut libérer des gaz inflammables.

SECTION 11: Données toxicologiques

11.1. Informations sur les effets toxicologiques

Toxicité Aiguë (voie orale)	Non classé
Toxicité Aiguë (voie cutanée)	Cutané: Nocif par contact cutané.
Toxicité aiguë (inhalation)	Inhalation: Toxique par inhalation.

ATE CA (dermal)	1100 mg/kg de poids corporel
ATE CA (gases)	700 ppmV/4h
ATE CA (vapours)	3 mg/l/4h
ATE CA (dust,mist)	0,5 mg/l/4h

phenol (108-95-2)	
DL50 orale rat	340 mg/kg
DL 50 cutanée rat	660 mg/kg
CL50 inhalation rat (mg/l)	900 mg/m ³

Corrosion cutanée/irritation cutanée	Provoque des brûlures de la peau et des lésions oculaires graves.
Lésions oculaires graves/irritation oculaire	Lésions oculaires, catégorie 1, implicite
Sensibilisation respiratoire ou cutanée	Peut provoquer une allergie cutanée.
Mutagénicité sur les cellules germinales	Susceptible d'induire des anomalies génétiques.
Cancérogénicité	Non classé
Toxicité pour la reproduction	Non classé
Toxicité spécifique pour certains organes cibles (exposition unique)	Non classé
Toxicité spécifique pour certains organes cibles (exposition répétée)	Risque présumé d'effets graves pour les organes à la suite d'expositions répétées ou d'une exposition prolongée.
Danger par aspiration	Non classé

CB-G EG, B

Fiche de données de sécurité

conformément à la Loi sur les produits dangereux (11 février 2015)

Symptômes/effets après inhalation	Peut irriter les voies respiratoires. Peut provoquer une allergie cutanée. Peut provoquer des symptômes allergiques ou d'asthme ou des difficultés respiratoires par inhalation.
Symptômes/effets après contact avec la peau	Brûlures. Peut provoquer une allergie cutanée.
Symptômes/effets après contact oculaire	Lésions oculaires graves.
Symptômes/effets après ingestion	Brûlures.

SECTION 12: Données écologiques

12.1. Toxicité

Écologie - général Nocif pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

12.2. Persistance et dégradabilité

Pas d'informations complémentaires disponibles

12.3. Potentiel de bioaccumulation

Pas d'informations complémentaires disponibles

12.4. Mobilité dans le sol

Pas d'informations complémentaires disponibles

12.5. Autres effets néfastes

GWPmix comment Pas d'effet connu avec ce produit.

SECTION 13: Données sur l'élimination

13.1. Méthodes d'élimination

Méthodes de traitement des déchets Éliminer le contenu/récipient conformément aux consignes de tri du collecteur agréé.
Écologie - déchets Éviter le rejet dans l'environnement.

SECTION 14: Informations relatives au transport

Conformément aux exigences de ADR / RID / IMDG / IATA / ADN

ADR	IMDG	IATA	RID
14.1. Numéro ONU			
Non réglementé	Non réglementé	Non réglementé	Non réglementé
14.2. Nom d'expédition des Nations unies			
Non réglementé	Non réglementé	Non réglementé	Non réglementé
14.3. Classe(s) de danger pour le transport			
Non réglementé	Non réglementé	Non réglementé	Non réglementé
14.4. Groupe d'emballage			
Non réglementé	Non réglementé	Non réglementé	Non réglementé
14.5. Dangers pour l'environnement			
Non réglementé	Non réglementé	Non réglementé	Non réglementé
Pas d'informations supplémentaires disponibles			

CB-G EG, B

Fiche de données de sécurité

conformément à la Loi sur les produits dangereux (11 février 2015)

14.6. Précautions particulières à prendre par l'utilisateur

- Transport par voie terrestre

- Transport maritime

Dispositions spéciales (IMDG)	274
Quantités limitées (IMDG)	1 kg
Instructions d'emballage (IMDG)	P002
N° FS (Feu)	F-A
N° FS (Déversement)	S-B
Catégorie de chargement (IMDG)	A
N° GSMU	154

- Transport aérien

Instructions d'emballage avion passagers et cargo (IATA)	859
Quantité nette max. pour avion passagers et cargo (IATA)	15kg
Instructions d'emballage avion cargo seulement (IATA)	863
Disposition particulière (IATA)	A3

- Transport ferroviaire

Dispositions spéciales (RID)	274
Quantités limitées (RID)	1kg
Instructions d'emballage (RID)	P002, IBC08
Transport interdit (RID)	Non

14.7. Transport en vrac conformément à l'annexe II de la convention MARPOL 73/78 et au recueil IBC

SECTION 15: Informations sur la réglementation

15.1. Directives nationales

Triéthylentétramine (112-24-3)
Listé dans la LIS canadienne (Liste Intérieure des Substances)
phenol (108-95-2)
Listé dans la LIS canadienne (Liste Intérieure des Substances)
Formaldehyde, oligomeric reaction products with phenol and triéthylentétramine (32610-77-8)
Listé dans la LIS canadienne (Liste Intérieure des Substances)

15.2. Réglementations internationales

Triéthylentétramine (112-24-3)
Listé dans l'inventaire du TSCA (Toxic Substances Control Act) des Etats-Unis
phenol (108-95-2)
Listé dans l'inventaire du TSCA (Toxic Substances Control Act) des Etats-Unis
Formaldehyde, oligomeric reaction products with phenol and triéthylentétramine (32610-77-8)
Listé dans l'inventaire du TSCA (Toxic Substances Control Act) des Etats-Unis

CB-G EG, B

Fiche de données de sécurité

conformément à la Loi sur les produits dangereux (11 février 2015)

SECTION 16: Autres informations

Date d'émission 05-09-2018
Date de révision 05-09-2018
Remplace la fiche 11-13-2017

Indications de changement:

Rubrique	Élément modifié	Modification	Remarques
			Layout change

Textes complet des phrases H:

H301	Toxique en cas d'ingestion
H302	Nocif en cas d'ingestion
H311	Toxique par contact cutané
H312	Nocif par contact cutané
H314	Provoque des brûlures de la peau et des lésions oculaires graves
H317	Peut provoquer une allergie cutanée
H331	Toxique par inhalation
H341	Susceptible d'induire des anomalies génétiques
H373	Risque présumé d'effets graves pour les organes à la suite d'expositions répétées ou d'une exposition prolongée

SDS_CA_Hilti

Ces informations sont basées sur nos connaissances actuelles et décrivent le produit pour les seuls besoins de la santé, de la sécurité et de l'environnement. Elles ne devraient donc pas être interprétées comme garantissant une quelconque propriété spécifique du produit

CB-G EG, A

Fiche de données de sécurité

conformément à la Loi sur les produits dangereux (11 février 2015)

Date d'émission: 05/09/2018

Date de révision: 05/09/2018

Remplace la fiche: 11/13/2017

Version: 1.3

SECTION 1: Identification de la substance/du mélange et de la société/l'entreprise

1.1. Identificateur de produit

Forme du produit Mélange
Nom du produit CB-G EG, A

1.2. Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

Pas d'informations complémentaires disponibles

1.3. Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

Hilti (Canada) Corp.
2360 Meadowpine Boulevard
L5N 6S2 Mississauga, Ontario - Canada
T +1905 8139200
1-800-363-4458 toll free - F +1 905 813 9009

Fournisseur

Hilti (Canada) Corp.
2360 Meadowpine Boulevard
L5N 6S2 Mississauga, Ontario - Canada
T +1905 8139200
1-800-363-4458 toll free - F +1 905 813 9009

1.4. Numéro d'appel d'urgence

Numéro d'urgence Chem-Trec
Tel.: 1 800 424 9300 (USA, PR, Virgin Islands, Canada)
Tel.: 703 527 3887 (Other countries)

SECTION 2: Identification des dangers

2.1. Classification de la substance ou du mélange

Classification (GHS-CA)

Skin Irrit. 2 H315
Eye Irrit. 2 H319
Skin Sens. 1 H317

Texte intégral des mentions H : voir section 16

2.2. Éléments d'étiquetage

Étiquetage GHS-CA

Pictogrammes de danger (GHS-CA)



GHS07

Mention d'avertissement (GHS-CA)

Attention

Mentions de danger (GHS-CA)

H315 - Provoque une irritation cutanée
H317 - Peut provoquer une allergie cutanée
H319 - Provoque une sévère irritation des yeux

Conseils de prudence (GHS-CA)

P261 - Éviter de respirer les vapeurs.
P280 - Porter un équipement de protection des yeux, des vêtements de protection, des gants de protection.
P302+P352 - EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU: Laver abondamment à l'eau.

CB-G EG, A

Fiche de données de sécurité

conformément à la Loi sur les produits dangereux (11 février 2015)

P305+P351+P338 - EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: Rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer.
 P333+P313 - En cas d'irritation ou d'éruption cutanée: Consulter un médecin.
 P337+P313 - Si l'irritation oculaire persiste: Consulter un médecin.

2.3. Autres dangers

Pas d'informations complémentaires disponibles

2.4. Toxicité aiguë inconnue (GHS-CA)

Aucune donnée disponible

SECTION 3: Composition/information sur les ingrédients

3.1. Substances

Non applicable

3.2. Mélanges

Nom	Nom chimique / Synonymes	Identificateur de produit	%	Classification (GHS-CA)
Bisphenol-A-Epichlorhydrin Epoxy resin Average MW < 700		(n° CAS) 25068-38-6	>= 80	Skin Irrit. 2, H315 Eye Irrit. 2A, H319 Skin Sens. 1, H317
[[[2-ethylhexyl]oxy]methyl]oxirane		(n° CAS) 2461-15-6	10 - 25	Skin Irrit. 2, H315 Eye Irrit. 2, H319

Texte intégral des catégories de classification et des mentions H : voir section 16

SECTION 4: Premiers soins

4.1. Description des premiers secours

Premiers soins général	Ne jamais administrer quelque chose par la bouche à une personne inconsciente. En cas de malaise consulter un médecin (si possible lui montrer l'étiquette).
Premiers soins après inhalation	Transporter la personne à l'extérieur et la maintenir dans une position où elle peut confortablement respirer.
Premiers soins après contact avec la peau	Laver la peau avec beaucoup d'eau. Enlever les vêtements contaminés. En cas d'irritation ou d'éruption cutanée: Consulter un médecin.
Premiers soins après contact oculaire	Rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer. Si l'irritation oculaire persiste: Consulter un médecin.
Premiers soins après ingestion	Appeler un centre antipoison ou un médecin en cas de malaise.

4.2. Principaux symptômes et effets, aigus et différés

Symptômes/effets après inhalation	Peut provoquer une allergie cutanée.
Symptômes/effets après contact avec la peau	Irritation. Peut provoquer une allergie cutanée.
Symptômes/effets après contact oculaire	Irritation des yeux.

4.3. Nécessité d'une prise en charge médicale immédiate ou d'un traitement spécial, si nécessaire

Autre avis médical ou traitement	Traitement symptomatique.
----------------------------------	---------------------------

CB-G EG, A

Fiche de données de sécurité

conformément à la Loi sur les produits dangereux (11 février 2015)

SECTION 5: Mesures à prendre en cas d'incendie

5.1. Agents extincteurs appropriés

Moyens d'extinction appropriés Eau pulvérisée. Poudre sèche. Mousse. Dioxyde de carbone.

5.2. Agents extincteurs inappropriés

Agents d'extinction non appropriés Ne pas utiliser un fort courant d'eau.

5.3. Dangers spécifiques du produit dangereux

Pas d'informations complémentaires disponibles

5.4. Équipements de protection spéciaux et précautions spéciales pour les pompiers

Instructions de lutte contre l'incendie Refroidir les conteneurs exposés par pulvérisation ou brouillard d'eau. Soyez prudent lors du combat de tout incendie de produits chimiques. Éviter que les eaux usées de lutte contre l'incendie contaminent l'environnement.

Protection en cas d'incendie Ne pas intervenir sans un équipement de protection adapté. Appareil de protection respiratoire autonome isolant. Protection complète du corps.

SECTION 6: Mesures à prendre en cas de déversement accidentel

6.1. Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

Mesures générales Risque de glissade sur la matière renversée.

6.2. Méthodes et matériaux pour le confinement et le nettoyage

Pour la rétention Recueillir le produit répandu.

Procédés de nettoyage Absorber le liquide répandu dans un matériau absorbant.

Autres informations Éliminer les matières ou résidus solides dans un centre autorisé.

6.3. Référence aux autres sections

Pour plus d'informations, se reporter à la section 8 : "Contrôle de l'exposition-protection individuelle"

SECTION 7: Manutention et stockage

7.1. Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

Précautions à prendre pour une manipulation sans danger Assurer une bonne ventilation du poste de travail. Éviter le contact avec la peau et les yeux. Porter un équipement de protection individuel. Éviter de respirer les vapeurs.

Mesures d'hygiène Laver les vêtements contaminés avant réutilisation. Les vêtements de travail contaminés ne devraient pas sortir du lieu de travail. Ne pas manger, boire ou fumer en manipulant ce produit. Se laver les mains après toute manipulation.

7.2. Conditions nécessaires pour assurer la sécurité du stockage, tenant compte d'éventuelles incompatibilités

Conditions de stockage Stocker dans un endroit bien ventilé. Tenir au frais.

Produits incompatibles Bases fortes. Acides forts.

Matières incompatibles Sources d'inflammation. Rayons directs du soleil.

Température de stockage 41 - 77 °F

Chaleur et sources d'ignition Éviter la chaleur et le soleil direct.

SECTION 8: Contrôle de l'exposition/protection individuelle

8.1. Paramètres de contrôle

Pas d'informations complémentaires disponibles

CB-G EG, A

Fiche de données de sécurité

conformément à la Loi sur les produits dangereux (11 février 2015)

8.2. Contrôles techniques appropriés

Contrôles techniques appropriés	Assurer une bonne ventilation du poste de travail.
Contrôle de l'exposition de l'environnement	Éviter le rejet dans l'environnement.

8.3. Mesures de protection individuelle/équipements de protection individuelle

Équipement de protection individuelle

Lunettes de sécurité. Gants. Vêtements de protection. Éviter toute exposition inutile.



Protection des mains	des gants de protection.
Protection oculaire	Lunettes de sécurité.
Protection de la peau et du corps	Porter un vêtement de protection approprié.
Protection des voies respiratoires	En cas de ventilation insuffisante, porter un appareil respiratoire approprié. Filtre AX (marron).
Contrôle de l'exposition de l'environnement	Éviter le rejet dans l'environnement.
Contrôle de l'exposition du consommateur	Éviter tout contact avec la substance au cours de la grossesse/pendant l'allaitement.
Autres informations	Ne pas manger, ne pas boire et ne pas fumer pendant l'utilisation.

SECTION 9: Propriétés physiques et chimiques

9.1. Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

État physique	Liquide
Couleur	Incolore.
Odeur	Sucré(e).
Seuil olfactif	Aucune donnée disponible
pH	Aucune donnée disponible
Vitesse d'évaporation relative (acétate de butyle=1)	Aucune donnée disponible
Point de fusion	Non applicable
Point de congélation	Aucune donnée disponible
Point d'ébullition	> 392 °F
Point d'éclair	> 302 °F
Température d'auto-inflammation	Aucune donnée disponible
Température de décomposition	Aucune donnée disponible
Inflammabilité (solide, gaz)	Non applicable
Pression de la vapeur	Aucune donnée disponible
Densité relative de la vapeur à 20 °C	Aucune donnée disponible
Densité relative	Aucune donnée disponible
Masse volumique	1,12 g/cm ³
Solubilité	Aucune donnée disponible
Log Pow	Aucune donnée disponible
Viscosité, cinématique	Aucune donnée disponible
Viscosité, dynamique	Aucune donnée disponible
Propriétés explosives	Aucune donnée disponible
Propriétés comburantes	Aucune donnée disponible
Limites d'explosivité	Aucune donnée disponible

9.2. Autres informations

Pas d'informations complémentaires disponibles

CB-G EG, A

Fiche de données de sécurité

conformément à la Loi sur les produits dangereux (11 février 2015)

SECTION 10: Stabilité et réactivité

10.1. Réactivité

Réactivité	Le produit n'est pas réactif dans les conditions normales d'utilisation, de stockage et de transport.
Stabilité chimique	Stable dans les conditions normales.
Possibilité de réactions dangereuses	Pas de réaction dangereuse connue dans les conditions normales d'emploi.
Conditions à éviter	Aucune dans des conditions de stockage et de manipulation recommandées (voir section 7).
Produits de décomposition dangereux	Aucun produit de décomposition dangereux ne devrait être généré dans les conditions normales de stockage et d'emploi.

SECTION 11: Données toxicologiques

11.1. Informations sur les effets toxicologiques

Toxicité Aiguë (voie orale)	Non classé
Toxicité Aiguë (voie cutanée)	Non classé
Toxicité aiguë (inhalation)	Non classé

Bisphenol-A-Epichlorhydrin Epoxy resin Average MW < 700 (25068-38-6)	
DL50 orale rat	> 2000 mg/kg (Rat; OECD 420: Acute Oral toxicity – Acute Toxic Class Method; Experimental value)
DL 50 cutanée rat	> 2000 mg/kg (Rat; Experimental value; OECD 402: Acute Dermal Toxicity)
[[2-ethylhexyl]oxy]methyl]oxirane (2461-15-6)	
DL50 orale rat	7800 mg/kg (Rat)
Corrosion cutanée/irritation cutanée	Provoque une irritation cutanée.
Lésions oculaires graves/irritation oculaire	Provoque une sévère irritation des yeux.
Sensibilisation respiratoire ou cutanée	Peut provoquer une allergie cutanée.
Mutagénicité sur les cellules germinales	Non classé
Cancérogénicité	Non classé
Toxicité pour la reproduction	Non classé
Toxicité spécifique pour certains organes cibles (exposition unique)	Non classé
Toxicité spécifique pour certains organes cibles (exposition répétée)	Non classé
Danger par aspiration	Non classé
Symptômes/effets après inhalation	Peut provoquer une allergie cutanée.
Symptômes/effets après contact avec la peau	Irritation. Peut provoquer une allergie cutanée.
Symptômes/effets après contact oculaire	Irritation des yeux.

SECTION 12: Données écologiques

12.1. Toxicité

Écologie - général Toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

Bisphenol-A-Epichlorhydrin Epoxy resin Average MW < 700 (25068-38-6)	
CL50 poisson 1	1,2 mg/l (96 h; Oncorhynchus mykiss; Lethal)
CE50 Daphnie 1	1,7 mg/l
CL50 poissons 2	2,3 mg/l (96 h; Oncorhynchus mykiss; Nominal concentration)
ErC50 (algues)	> 11 mg/l (EPA 660/3 - 75/009, 72 h, Scenedesmus sp., Static system, Fresh water, Experimental value)
Seuil toxique algues 1	> 11 mg/l (72 h; Scenedesmus sp.)
Seuil toxique algues 2	4,2 mg/l (72 h; Scenedesmus sp.)

CB-G EG, A

Fiche de données de sécurité

conformément à la Loi sur les produits dangereux (11 février 2015)

[[[(2-ethylhexyl)oxy]methyl]oxirane (2461-15-6)	
CL50 poisson 1	14 mg/l (24 h, Carassius auratus)

12.2. Persistance et dégradabilité

[[[(2-ethylhexyl)oxy]methyl]oxirane (2461-15-6)	
Persistance et dégradabilité	Biodegradability in water: no data available.
Demande biochimique en oxygène (DBO)	0,14 g O ² /g substance
Demande chimique en oxygène (DCO)	2,46 g O ² /g substance
DThO	2,66 g O ² /g substance
DBO (% de DThO)	0,0526

12.3. Potentiel de bioaccumulation

Bisphenol-A-Epichlorhydrin Epoxy resin Average MW < 700 (25068-38-6)	
BCF autres organismes aquatiques 1	31 (Estimated value, Fresh weight)
Log Pow	>= 2,918 (Experimental value; EU Method A.8: Partition Coefficient; 25 °C)
Potentiel de bioaccumulation	Faible potentiel de bioaccumulation (BCF < 500).
[[[(2-ethylhexyl)oxy]methyl]oxirane (2461-15-6)	
Log Pow	2,97 (Estimated value)
Potentiel de bioaccumulation	Low potential for bioaccumulation (Log Kow < 4).

12.4. Mobilité dans le sol

Bisphenol-A-Epichlorhydrin Epoxy resin Average MW < 700 (25068-38-6)	
Tension de surface	58,7 - 58,9 mN/m (20 °C)
Log Koc	2,65 (log Koc, SRC PCKOCWIN v2.0, QSAR)
Écologie - sol	Low potential for adsorption in soil.

12.5. Autres effets néfastes

GWPmix comment Pas d'effet connu avec ce produit.

SECTION 13: Données sur l'élimination

13.1. Méthodes d'élimination

Méthodes de traitement des déchets Éliminer le contenu/récipient conformément aux consignes de tri du collecteur agréé.
Écologie - déchets Éviter le rejet dans l'environnement.

SECTION 14: Informations relatives au transport

Conformément aux exigences de ADR / RID / IMDG / IATA / ADN

ADR	IMDG	IATA	RID
14.1. Numéro ONU			
3082	3082	3082	Non applicable
14.2. Nom d'expédition des Nations unies			
ENVIRONMENTALLY HAZARDOUS SUBSTANCE, LIQUID, N.O.S. (bisphenol-a-epichlorhydrin epoxy resin; average MW < 700)	MATIÈRE DANGEREUSE DU POINT DE VUE DE L'ENVIRONNEMENT, LIQUIDE, N.S.A. (Bisphenol-A-Epichlorhydrin Epoxy resin Average MW < 700)	Environmentally hazardous substance, liquid, n.o.s. (bisphenol-a-epichlorhydrin epoxy resin; average MW < 700)	(bisphenol-a-epichlorhydrin epoxy resin; average MW < 700)
Description document de transport			
UN 3082 ENVIRONMENTALLY HAZARDOUS SUBSTANCE, LIQUID, N.O.S. (bisphenol-a-epichlorhydrin epoxy resin; average MW < 700), 9, III, (E)	UN 3082 ENVIRONMENTALLY HAZARDOUS SUBSTANCE, LIQUID, N.O.S. (Bisphenol-A-Epichlorhydrin Epoxy resin Average MW < 700), 9, III,	UN 3082 Environmentally hazardous substance, liquid, n.o.s. (bisphenol-a-epichlorhydrin epoxy resin; average MW < 700), 9, III	Non applicable

CB-G EG, A

Fiche de données de sécurité

conformément à la Loi sur les produits dangereux (11 février 2015)

ADR	IMDG	IATA	RID
	MARINE POLLUTANT		
14.3. Classe(s) de danger pour le transport			
9	9	9	Non applicable
			
14.4. Groupe d'emballage			
III	III	III	Non applicable
14.5. Dangers pour l'environnement			
Dangereux pour l'environnement : Oui	Dangereux pour l'environnement : Oui Polluant marin : Oui	Dangereux pour l'environnement : Oui	Dangereux pour l'environnement : Oui
Pas d'informations supplémentaires disponibles			

14.6. Précautions particulières à prendre par l'utilisateur

- Transport par voie terrestre

Code de classification (ADR)	M6
Disposition spéciale (ADR)	274, 335, 601
Quantités limitées (ADR)	5l
Instructions d'emballage (ADR)	P001, IBC03, LP01, R001
Dispositions particulières relatives à l'emballage en commun (ADR)	MP19
Panneaux oranges	

Code de restriction concernant les tunnels (ADR)

E

- Transport maritime

Dispositions spéciales (IMDG)	274, 335
Quantités limitées (IMDG)	5 L
Instructions d'emballage (IMDG)	P001, LP01
N° FS (Feu)	F-A
N° FS (Déversement)	S-F
Catégorie de chargement (IMDG)	A
N° GSMU	171

- Transport aérien

Instructions d'emballage avion passagers et cargo (IATA)	964
Quantité nette max. pour avion passagers et cargo (IATA)	450L
Instructions d'emballage avion cargo seulement (IATA)	964
Disposition particulière (IATA)	A97, A158, A197

CB-G EG, A

Fiche de données de sécurité

conformément à la Loi sur les produits dangereux (11 février 2015)

- Transport ferroviaire

Transport interdit (RID) Non

14.7. Transport en vrac conformément à l'annexe II de la convention MARPOL 73/78 et au recueil IBC

SECTION 15: Informations sur la réglementation

15.1. Directives nationales

Bisphenol-A-Epichlorhydrin Epoxy resin Average MW < 700 (25068-38-6)

Listé dans la LIS canadienne (Liste Intérieure des Substances)

[[[2-ethylhexyl)oxy]methyl]oxirane (2461-15-6)

Listé dans la LIS canadienne (Liste Intérieure des Substances)

15.2. Réglementations internationales

Bisphenol-A-Epichlorhydrin Epoxy resin Average MW < 700 (25068-38-6)

Listé dans l'inventaire du TSCA (Toxic Substances Control Act) des Etats-Unis

[[[2-ethylhexyl)oxy]methyl]oxirane (2461-15-6)

Listé dans l'inventaire du TSCA (Toxic Substances Control Act) des Etats-Unis

SECTION 16: Autres informations

Date d'émission 05-09-2018

Date de révision 05-09-2018

Remplace la fiche 11-13-2017

Indications de changement:

Rubrique	Élément modifié	Modification	Remarques
			layout change

Textes complet des phrases H:

H315	Provoque une irritation cutanée
H317	Peut provoquer une allergie cutanée
H319	Provoque une sévère irritation des yeux

SDS_CA_Hilti

Ces informations sont basées sur nos connaissances actuelles et décrivent le produit pour les seuls besoins de la santé, de la sécurité et de l'environnement. Elles ne devraient donc pas être interprétées comme garantissant une quelconque propriété spécifique du produit